

SE PROCURER LES ORIGINAUX

Les originaux sont conservés sous la forme de photographies numériques (format JPEG).

Il est possible d'en recevoir copie après l'accord du propriétaire et paiement d'un montant forfaitaire correspondant aux frais exposés. Ce montant est fixé, pour un document, à 1,5 euro (un euro et demi) par page, par chèque bancaire compensable en France métropolitaine. Pour les documents de plus de 10 pages, le montant est à définir ensemble.

Les demandes précises sont à envoyer à mon adresse électronique, accompagnées de votre adresse postale, de votre adresse électronique, et d'un numéro de téléphone (pas de N° de portable)

Vous devez indiquer précisément le numéro de la page (ou des pages), que vous souhaitez, ainsi que le nom de la personne que vous recherchez. Il est inutile de demander, par exemple, tout ce qui concerne une famille particulière ; faute de temps pour effectuer les recherches, je ne pourrai vous répondre.

Je prendrai ensuite contact avec vous pour finaliser les conditions précises.

Dès l'encaissement de votre chèque, je vous enverrai par courrier postal les reproductions demandées ; comptez deux semaines de délai.

Si vous choisissez cette formule, je vous garantis une reproduction de bonne qualité. Mais je ne peux être tenu responsable de la mauvaise qualité du document lui-même, qui se répercute sur la reproduction (écriture difficilement lisible ; encre « bavant » sur l'autre face de la feuille ; mauvaise conservation : humidité, rat, fréquence de l'usage.)